



CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

EPREUVE EP3 : Exercer son activité en accueil individuel



Rectorat

Division des Examens de la voie professionnelle

Vous êtes garde d'enfant à votre domicile
Ou au domicile des parents



**Au moment de votre inscription vous pouvez
Choisir soit :**

Cas N° 1 : AVEC PROJET D'ACCUEIL REEL :

Vous présentez à l'oral un projet d'accueil (livret d'accueil)
Basé sur votre expérience professionnelle de garde d'enfants
A domicile (5 pages maximum) *durée 25 minutes*

Cas N° 2 : SANS PROJET D'ACCUEIL REEL :

Vous préparez pendant 1 h 30 un projet d'accueil basé sur
plusieurs documents qui vous sont remis le jour de l'épreuve
et que vous présentez ensuite à l'oral *durée 25 minutes*



VOTRE CHOIX EST DEFINITIF

Pour toutes les autres situations



Vous devez choisir

« SANS PROJET D'ACCUEIL REEL »

Vous préparez pendant 1 H 30 un projet
d'accueil basé sur plusieurs documents qui
vous sont remis le jour de l'épreuve et que
vous présenterez ensuite à l'oral (25 min.)